

RÉGION ÎLE DE LA RÉUNION

COMMUNAUTE D'AGGLOMÉRATION DU TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST

DESTINATIONS BLEUES® D'EXCELLENCE - ESCALE PATRIMOINE PHARE® DE L'Océan Indien

Compte-rendu du Comité technique du 17 octobre
Les Routes Bleues® du Patrimoine Maritime et de la Biodiversité
du bassin de navigation de l'océan Indien



Mme Bouthillon, Chargée de mission Odyssea® Tourisme et Croissance Bleue à la Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest, rappelle les enjeux de ce Comité technique.

M. Chasseuil, Chef de projets de la SCIC GE Odyssea® Tourisme et Croissance Bleue, présente l'action : Les Routes Bleues® du Patrimoine Maritime et de la Biodiversité, dans le cadre du bassin de navigation de l'océan Indien.

La première Route Bleue® porterait le nom suivant : la Route Bleue® des Comptoirs des Indes.

Le label européen Odyssea® plaide pour un Tourisme Bleu Durable qui soit économiquement viable, qui réponde aux défis environnementaux et climatiques, dans le respect du fonctionnement des territoires et des sociétés.

Le label européen Odyssea® prend son fondement sur l'identité culturelle et la richesse de la biodiversité des territoires maritimes, fluviaux et lacustres.

Le but est de favoriser le développement économique de ces territoires par un tourisme durable qui s'inscrit dans le long terme.

Le label Odyssea® veut faire de la Mer et des Océans un territoire de projet partagé unissant les pays, les régions et les villes portuaires d'un même bassin de navigation.

Pour le label Odyssea®, l'implication des populations, des organismes de recherche, des entreprises de l'économie bleue et des collectivités locales sont essentielles à la bonne gestion d'un territoire de projet.

La Scic Groupement Européen Odyssea® Tourisme et Croissance Bleue se fixe comme objectif d'unir les territoires d'un même bassin de navigation, par la mise en œuvre d'un réseau des Routes Bleues de la Mer et des Océans, retraçant l'histoire des peuples, les migrations et la diffusion des grands courants de civilisation dans les domaines de la navigation, des arts, de la religion, des culture, science, technologie, commerce...

L'objectif est co-construire le 1^{er} réseau des itinéraires culturels de l'océan Indien : **Les Routes Bleues® du Patrimoine et de la Biodiversité** à triple échelle, dans les référentiels du Patrimoine mondial immatériel de l'Unesco et du Conseil de l'Europe.

Le principe marketing du réseau des Routes Bleues® du Patrimoine et de la Biodiversité de l'océan Indien amène et guide les pratiquants par le slow tourisme expérientiel et sensoriel sur les chemins de l'histoire, des saveurs, de l'art de vivre, des plus beaux sites, des patrimoines incontournables... de mer et de terre.

C'est une nouvelle façon de voyager au fil de l'eau par l'itinérance qui intègre tout un écosystème d'innovations numériques, de signalétiques 2.0, des accueils multimédias innovants, des offres et des services qualifiés, au service d'un récit donnant du sens à la destination.

Les Routes Bleues® racontent les destinations de manière originale, innovante, attractive, ludique, par le récit (storytelling multicanal).

C'est un marketing qui utilise toutes les ressources de la médiation numérique.

Les parcours identifiés (nouveaux ou existants) signalent les lieux emblématiques, recensent les entreprises et les sites touristiques engagés dans la démarche (étapes / escales recommandées des

Routes Bleues®), les produits d'éco-tourisme et les expériences à vivre déclinées par saisons et par typologies de clientèles selon plusieurs types de mobilité (préférence mobilité douce).

C'est un nouveau marketing expérientiel et sensoriel sous une appellation commune : « My Blue Experience® ».

Les 20 items sont présentés :

1. La géographie du bassin de navigation (superficie, territoire, pays membres, population...)
2. La grande histoire du bassin de navigation vue de la mer et des océans : les grands thèmes historiques, culturels, environnementaux qui définissent le bassin de navigation (le commerce, les conflits /guerres...)
3. Les Grandes Routes Maritimes historiques et contemporaines (thèmes à échelle du bassin de navigation) : les Compagnies des Indes et les ports-comptoirs
4. Les techniques et l'art de la navigation, les bateaux Patrimoine, les cartes marines, les portulans, les journaux de bords, les phares et balises, les instruments de navigation, les épaves et l'archéologie subaquatique...
5. Les Villes-Ports historiques
6. Le transport et commerce maritimes déclinés au niveau régional et interrégional
7. Les grandes batailles maritimes (guerre, conquête de villes-Ports)
8. Les mouvements migratoires / le peuplement des territoires
9. Les grands découvreurs et leur Odyssée
10. La biodiversité, les sciences, la connaissance des Mers et des Océans, les lieux de médiations scientifique : aquarium, muséum national d'histoire naturelle...
11. Les savoir-faire et les cultures autour de la pêche
12. Les savoir-faire autour de la gastronomie (produits de la mer)
13. Les savoir-faire du patrimoine gastronomique autour des produits agricoles en lien avec la mer.
14. Les paysages culturels (mer, marais, lagunes, salins, vestiges d'anciens ports, sentiers des douaniers...)
15. Les espaces naturels remarquables Parcs Naturels, Parcs Marins, zones Natura 2000, Ramsar...)
16. Les arts, les cultures, les danses et musiques
17. Les traditions orales, contes, légendes, mythes...
18. Les patrimoines bâtis, les monuments historiques et contemporains (églises, chapelles, architecture et urbanisme des comptoirs commerciaux maritimes historiques, cimetières marins, musées, écomusées, centres d'interprétation...)
19. Les événements culturels maritimes, fluviaux, nautiques et sportifs (résidence d'artistes, spectacles, exposition, armada, fêtes, carnivals...)
20. Les itinéraires qui ont obtenu la certification du Conseil de l'Europe ou (et) qui sont soutenus par la Commission européenne, et l'UNESCO en lien avec l'histoire maritime (Les Phéniciens, l'Iter Vitis, la Route de l'Olivier...)

Les 6 grandes phases de la réalisation des Routes Bleues® sont présentées :

1. Créer la gouvernance et les outils de gouvernance des Routes Bleues®.
2. Inventorier et cartographier le patrimoine maritime, la biodiversité, les 5 thématiques d'escales, les prestataires, les offres et les services Routes Bleues®.
3. Protéger et valoriser la biodiversité maritime et terrestre, mettre en écotourisme, en écomobilité et en connectivité les Routes Bleues®.
4. Mettre en slow tourisme durable expérientiel et sensoriel les Routes Bleues® par le marketing « My Blue Experience ».
5. Promouvoir, distribuer et commercialiser avec les opérateurs les Routes Bleues®, les offres et les services, les sites touristiques, les adresses recommandées.
6. Observer et évaluer les Routes Bleues®.

Les 20 grandes étapes de la réalisation des Routes Bleues sont présentées rapidement :

1. Créer les instances de gouvernance et les outils numériques.
2. Inventorier et cartographier sur le logiciel Odyssea® les 20 items définis par la charte du label européen Odyssea et approuvés par le Comité Scientifique Odyssea® du Patrimoine Maritime et de la Biodiversité.
3. Inventorier et cartographier sur le logiciel Odyssea® les éléments identitaires et les prestataires de la Destination Bleue d'Excellence selon la méthodologie de mise en slow tourisme bleu expérientiel des Routes Bleues® du Patrimoine locales.
4. Inventorier et cartographier sur le logiciel Odyssea® les zones sensibles, leur biodiversité et les produits écotouristiques dans la méthodologie du modèle Odyssea Protect® - ODD, en collaboration avec les structures gestionnaires des espaces protégés (réserves et parcs naturels).
5. Définir les mobilités zéro émission de CO₂, les lieux de stationnement, les moyens de mobilité et la connectivité sur et vers les Routes Bleues® du Patrimoine entre Mer et à Terre, dans le modèle et l'innovation de l'Éco-gare Odyssea Protect®.
6. Tracer et structurer les Routes Bleues® du Patrimoine et de la Biodiversité.
7. Écrire le récit du storytelling des Routes Bleues®.
8. Définir, matérialiser et valoriser les points incontournables par du mobilier d'interprétation connecté, éco-responsable et intégré à son environnement.
9. Définir, matérialiser et signaler les Routes Bleues® du Patrimoine et de la Biodiversité par de la signalétique directionnelle et de jalonnement 2.0, éco-responsable et intégré à son environnement.
10. Identifier « les pépites » des communes sur les parcours comme Escales Patrimoine Phare® des Routes Bleues® du Patrimoine et de la Biodiversité.
11. Mettre en place le « Cluster du Tourisme Bleu® », des prestataires engagés : sites, entreprises touristiques, acteurs de la culture, du patrimoine, de l'environnement, de la mobilité..., le long des Routes Bleues®.
12. Former les prestataires et les acteurs locaux engagés dans le Cluster du Tourisme Bleu® grâce au MOOC Odyssea® (plateforme numérique de contenus) des Routes Bleues® du Patrimoine et de la Biodiversité.
13. Créer le marketing de l'offre de Tourisme Bleu® expérientiel et sensoriel « My Blue Expérience® » de la Destination Bleue d'Excellence®, le long des Routes Bleues® du Patrimoine et de la Biodiversité avec les opérateurs internationaux, régionaux et locaux.
14. Labelliser les prestataires engagés « adresses recommandées – respect des critères de la Charte » des Routes Bleues® du Patrimoine et de la Biodiversité.
15. Développer les solutions innovantes et le logiciel Odyssea® du marketing de co-branding : numériques et print, supports connectés visant à assurer le guidage, le référencement des adresses recommandées et la pratique responsable des Routes Bleues®, dans le cadre du marketing de slow Tourisme Bleu by Odyssea® « My Blue Experience® ».
16. Créer autour du parcours client une stratégie de communication par l'image autour des prestataires, des bloggeurs / influenceurs et des pratiquants dans le cadre du marketing de slow Tourisme Bleu by Odyssea® « My Blue Expérience® ».
17. Créer un plan média d'attractivité par saison dans le cadre du marketing « My Blue Expérience® » au bénéfice de la Destination Bleue d'Excellence®, ses Routes Bleues et des entreprises et acteurs engagés.
18. Créer le plan marketing de la ligne éditoriale 2.0 Odyssea® (digitale et print connecté) dans un objectif d'attractivité par saison, au bénéfice de la Destination Bleue d'Excellence®, des entreprises, autour des expériences et sensations des Routes Bleues® du Patrimoine et de la Biodiversité, dans le cadre du marketing de marque et de la promesse « My Blue Expérience® ».
19. Créer des stratégies partenariales de promotion et de distribution des offres, des produits et des services des « Routes Bleues® du Patrimoine et de la Biodiversité » avec les opérateurs internationaux, nationaux, régionaux et locaux.

20. Observer, évaluer et informer des résultats et des bonnes pratiques Routes Bleues® du Patrimoine et de la Biodiversité (outils et logiciel Odyssea®).

Le Comité scientifique constitue une entité importante, une ressource essentielle et stratégique de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) GE Odyssea® Tourisme et Croissance Bleue.

Le Comité Scientifique est le garant de la validité et de la légitimité scientifique des thématiques patrimoniales et des contenus réalisés.

Il identifie les éléments du patrimoine façonnés par les caractéristiques géographiques, culturelles, historiques et naturelles des Mers et Océans et des différentes régions maritimes, fluviales ou lacustres. Il coordonne avec les comités locaux le travail d'inventaire, de cartographie autour des 20 grands items des Routes Bleues® du Patrimoine et de la Biodiversité. Il participe à la dimension patrimoniale et culturelle du réseau d'itinéraires.

La notion de « scientifique » est à prendre dans son sens large, incluant toutes connaissances (pédagogique, historique, artistique, littéraire, architecturale, muséale, etc.) nourrissant la vocation culturelle des Routes Bleues®.

Le Comité Scientifique Odyssea® de valorisation du patrimoine maritime constitue une force propositionnelle.

Il met à disposition ses compétences, connaissances et réseaux, pour contribuer à l'exploration du champ des possibles, afin d'identifier les pédagogues, sites, chercheurs susceptibles de construire et de développer un itinéraire culturel significatif et l'inscrire dans le réseau des itinéraires existants.

A ce titre, il contribue à ce que le réseau des Routes Bleues® du Patrimoine et de la Biodiversité se développe sur l'ensemble des bassins de navigation, repérant les histoires et les sites emblématiques.

Il constitue une ressource pour toutes les activités initiées par le réseau des Routes Bleues® du Patrimoine et de la Biodiversité, pouvant être sollicité ou prenant l'initiative d'émettre des suggestions.

Le Comité Scientifique Odyssea® de valorisation du Patrimoine et de la Biodiversité exerce une fonction de régulation. Pour ce faire, il examine les rapports d'activités du réseau des Routes Bleues® du Patrimoine et de la Biodiversité de chaque bassin de navigation et préavise les activités envisagées et priorités d'action du réseau, du point de vue de leur pertinence culturelle.

Il contribue à l'expertise des activités culturelles (colloques, séminaires, publications) et peut servir de caution culturelle pour celles-ci.

Il préavise les demandes d'adhésion et valide les contenus de connaissance autour d'un site, à partir d'outils méthodologiques et d'indicateurs explicites et objectivables, avalisés par la Scic GE Odyssea® Tourisme et Croissance Bleue.

Il peut solliciter l'expertise de personnes extérieures susceptibles de l'éclairer dans ses décisions.

Il émet toute recommandation utile à ce propos, en référence aux valeurs et critères des documents de référence des itinéraires culturels européens. Il veille à prendre en compte l'évolution des critères de validation des itinéraires.

Il contribue à l'évaluation globale du réseau des Routes Bleues® du Patrimoine et de la Biodiversité.

Le Comité Scientifique Odyssea® de valorisation du patrimoine maritime établit les « réseaux de connaissances ».

Il a pour fonction de veiller à ce que l'ensemble des sites établissent des connexions culturelles, partagent leurs expertises et co-construisent des connaissances. Dans une perspective résolument pluridisciplinaire, il s'assure que tous les protagonistes – universitaires, experts, chercheurs et autres partenaires qualifiés – collaborent à cette fin.

Il se place à disposition de la Scic GE Odyssea® Tourisme et Croissance Bleue pour veiller aux synergies culturelles avec les autres itinéraires culturels européens. Il peut également servir d'interface entre différentes communautés et associations culturelles, comme d'autres entités susceptibles d'enrichir et de valoriser les réseaux de connaissances.

Il contribue à ce que des coopérations se développent sur l'ensemble des aires culturelles du continent européen, mettant en lumière les convergences et particularités.

Représentant les milieux culturels, il assume une responsabilité particulière auprès du public étudiant des universités et hautes écoles, pour que celui-ci puisse être partie prenante du réseau des Routes Bleues® du Patrimoine et de la Biodiversité.

Le Comité Scientifique Odyssea® de valorisation du patrimoine maritime du réseau des Routes Bleues® du Patrimoine et de la Biodiversité travaillera, par l'intermédiaire de son Comité Local, avec la population locale ainsi qu'avec les écoles, avec la mise en place de projets pédagogiques.

M. Viroleau, Directeur des Îles Vanille, prend la parole et explique que le marketing est le facteur clé. Il faudra définir le marketing à la conception des Routes Bleues®.

M. Viroleau a parlé d'Odyssea à son Conseil d'Administration pour ouvrir le programme « Îles Vanille » à la plaisance. Son Conseil d'administration a répondu favorablement.

M. Viroleau informe que le programme « Îles Vanille » va travailler à la création d'une compagnie de croisière régionale (bateau de 200 à 300 personnes) qui restera dans l'océan Indien. Le projet s'inscrit dans une période de 2 à 5 ans.

M. Pignon, Service Régional de l'Inventaire au Département de la Culture et du Patrimoine culturel de la Région La Réunion, précise le titre de la thématique principale de la Route Bleue de l'océan Indien : La Route Bleue® des Compagnies des Indes. Cette thématique ouvre à plus de projets que la Route Bleue® des Comptoirs des Indes.

M. Chasseuil précise qu'un travail de recherche a déjà commencé et a mis en évidence une première liste d'escales culturelles (à compléter) qui pourraient ponctuer ces itinéraires maritimes à partir de l'île de La Réunion car elles dessinent un bassin culturel cohérent et représentent un intérêt patrimonial européen et mondial :

- Mayotte
- L'île Maurice. Port-Louis.
- Les Seychelles. La Digue.
- Les Comores. Moroni.
- Madagascar. Diego-Suarez (Antsiranana)
- Le Kenya. La vieille ville de Lamu (classée à l'UNESCO)
- La Tanzanie. La ville de pierre de Zanzibar (classée à l'UNESCO)
- Le Mozambique : L'île de Mozambique (classée à l'UNESCO)

Pour M. Ulliac, de l'Institut Régional du Tourisme de La Réunion, cette thématique est intéressante, c'est une très bonne thématique qui ouvre à un vrai potentiel touristique et qui place La Réunion au centre du bassin de navigation de l'océan Indien.

Pour M. Tomasini, Service Tourisme et TIC du Secrétariat Général pour les Affaires Régionales, cette thématique est une très bonne thématique.

M. Tomasini rappelle que dans le Schéma de Développement et d'Aménagement Touristique de La Réunion, il n'y a pas de filière plaisance.

M. Tomasini présente le nouvel outil d'Atout France, le Fond Touristique d'Ingénierie (FTI).

Les équipes d'Atout France viennent en novembre sur l'île de La Réunion pour travailler sur :

1. Le sentier du Littoral. A ce jour, le choix doit se faire entre la Communauté d'Agglomération du territoire de la Côte et la Communauté Intercommunale des Villes Solidaires.
2. Le volet croisière avec le Grand Port Maritime.
3. Les villages Bienvenue.

Si Atout France est derrière les projets, cela entraîne une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage de leur part, et l'État paiera 30 %.

M. Pignon explique aux participants l'importance des Compagnies des Indes dans le bassin de navigation de l'océan Indien.

M. Viroleau précise qu'il faut phaser le projet dans le temps pour faire de vraies démonstrations :

1. Étape 1 : la plaisance
2. Étape 2 : la croisière

M. Viroleau propose de d'envoyer le projet des « Routes Bleues® des Compagnies des Indes » aux pays participant au programme «îles Vanille ». Date limite d'envoi de la Note Technique : début novembre.

Un tour de table est fait. L'ensemble des participants valide la thématique et souhaite s'engager dans le projet des « Routes Bleues des Compagnies des Indes ».



TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST
SAINT-LEU • TROIS-BASSINS • SAINT-PAUL • LE PORT • LA POSSESSION

FEUILLE DE PRÉSENCE

DATE 17/10/19 INTITULÉ comité culturel oï

Nom-Prénom	Organisme	Mail	Téléphone	Signature
PIGNON Gilles	Région Réunion DEPC - Service Régional de l'Environnement	gilles.pignon@ecm-reunion.fr	0695215344	
ULLAC Stéphan	IRT Direction Ingénierie	s.ullac@reunion.fr	0692637577	
POTHIN Geneviève	TCO	geneviève.pothin@tco.re	0692 025066	
Pascal VIDOLEAU	Ilas Vallée	ceo@vauilla-stclouds.org	0692 601149	
J.J. TOMASINI	SGAR	Jean-Jacques.Tomasini@reunion-pref.souo.fr	0692 919400	
Judicaël CHASSEUIL				
Marie-Laure BOUILLON	TCO	marie-laure.bouillon@tco.re		

B.P. 50049 - 97822 - Le Port Cedex - Tél. : 02 62 32 12 12 • Fax : 02 62 32 22 22 - courrier@tco.re - www.tco.re
Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi de 8h à 16h le vendredi de 8h à 15h